



DIOCÈSE DE SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

Service Diocésain du Catéchuménat

Maison Diocésaine – 36 rue de Paris - BP 10055

97461 Saint-Denis Cedex

Tél : 0262 21 00 62

Mail : catechumenat974@gmail.com

Web : kt974.re

Père Rodolphe EMARD
Délégué diocésain

**Aux confrères prêtres,
Aux diacres,
Aux accompagnateurs**

Objet : Concernant les *recommençants* adultes 2026

Chers frères prêtres, chers frères diacres, chers accompagnateurs.

Je vous souhaite à tous une belle octave de Pâques.

Par ce présent courrier, je vous communique des informations majeures concernant les *recommençants*¹ adultes de vos paroisses, en fin de cheminement, prêts à recevoir le sacrement de la Confirmation.

Journée diocésaine - 03 mai 2026

Le Service Diocésain du Catéchuménat (SDC) propose une rencontre aux *recommençants* adultes, le dimanche 03 mai 2026, dans la salle paroissiale de l'église du Saint Esprit, aux Trois-Mares :

*Paroisse du Saint Esprit

166 chemin Stéphane

Trois-Mares

97430 Le Tampon.

*Horaire : 8h-16h.

*Messe en fin de matinée.

Le Père Jean-Yves PAYET animera notre journée qui portera sur une reprise des sacrements de l'initiation chrétienne. Nous le remercions pour sa disponibilité.

Nous remercions également et par avance le Père Waldemar ZUKOWSKI, curé de la paroisse, ainsi qu'à ses équipes, pour l'accueil qui nous sera fait.

¹ *Recommençants* : les *recommençants* sont des baptisés qui n'ont pas terminé leur initiation chrétienne. Tous demandent la Confirmation à l'évêque et pour certains d'entre eux la première Communion (à distinguer des « catéchumènes » qui demandent les trois sacrements de l'initiation chrétienne et qui font l'objet d'un parcours particulier selon le *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*).

Les accompagnateurs des *recommençants* adultes sont invités à participer à cette journée pour soutenir nos confirmands.

Nous demandons aux participants de ramener leur casse-croûte et de quoi s'hydrater pour la pause déjeuner. Invitons enfin les *recommençants* adultes à ramener de quoi prendre des notes pour garder des "traces" de cette journée, en vue de les préparer à la célébration de la Confirmation.

Confirmation - 24 mai 2026

Les *recommençants* adultes recevront le sacrement de la Confirmation (et pour certains d'entre eux, la première Communion), le 24 mai 2026 (dimanche de la Pentecôte, couleur liturgique rouge). La célébration sera présidée par notre évêque, Mgr Pascal CHANE-TENG, à 9h, en l'église de Sainte Clotilde.

*Paroisse de Sainte Clotilde :
84 avenue de Lattre de Tassigny, 97490 Sainte-Clotilde.

Nous remercions le Père Joseph LEKUNDAYO, curé de la paroisse, ainsi qu'à ses équipes, d'accueillir cet événement diocésain.

Nous comptons également vivement sur votre participation pour encourager vos confirmands dans leur suite du Christ Seigneur.

Dossiers administratifs

Le retour des pièces administratives était prévu pour le 29 mars dernier. Nous remercions les paroisses qui ont fait ce retour et prions les paroisses retardataires de le faire, dès que possible, **avant le 16 avril 2026, date butoir**. Nous vous saurions gré de bien vouloir respecter ce délai afin de permettre au SDC de réaliser les registres des confirmations et de présenter les éventuelles situations particulières à notre évêque.

Pour rappel, les fiches administratives demandées sont les suivantes :

► Fiche d'entrée en cheminement des *recommençants* adultes.

Lien de téléchargement :

<https://drive.google.com/file/d/1U8AGK1JAFm7p44mWyT8qs-bYT7WDw9OO/view>

(Site kt974.re)

► Acte de Baptême.

► Copie intégrale de l'acte de naissance.

► Courrier de l'accompagnateur attestant que le candidat est prêt à recevoir le sacrement de la Confirmation (et éventuellement la première Communion, selon les cas).

Nous demandons humblement aux curés de signer et de tamponner (avec le tampon de la paroisse) ce courrier pour manifester leur accord.

► Courrier du candidat à l'évêque.

Nous vous joignons un lien concernant des précisions pour la rédaction de ces courriers mentionnés dans les deux derniers points :

<https://www.kt974.re/wp-content/uploads/2022/05/Recommencants-Lettres-pour-la-Confirmation-1.pdf> (Site [kt974.re](https://www.kt974.re))

Situation familiale

Pour une réception des sacrements, il convient de bien observer la situation familiale de chaque candidat.

Pour rappel, en vue de recevoir le sacrement de la Confirmation (et éventuellement celui de l'Eucharistie), le candidat doit être :

- Célibataire.
- Marié sacramentellement.

ATTENTION ! Pour les situations de concubinage, il est demandé qu'une date du mariage sacramentel soit programmée sur la paroisse, dans les trois mois qui suivent la célébration de la Confirmation. Pour les mariages qui dépassent ce délai mais qui sont programmés pour 2026, nous vous prions d'en informer le SDC, le plus rapidement possible, afin de présenter ces situations à l'évêque.

NB :

- Pour les mariages prévus pour 2027, ils ne seront pas traités cette année. De ce fait, la célébration de la Confirmation sera différée à l'année prochaine (16/05/2027). Merci pour votre compréhension.
- Nous vous prions encore de ne pas nous envoyer des dossiers administratifs sans date de mariage sacramentel prévue sur la paroisse. En effet, une « non programmation » ne permet pas l'accès aux sacrements.
- Pour un juste discernement, il convient, au-delà d'une date programmée du mariage, que des entretiens ont eu lieu, en amont, entre le confirmand (et avec son(sa) conjoint(e)) et le ministre de la préparation du mariage afin de vérifier la « bonne volonté » de ce candidat.

Nous vous espérons une bonne réception de ce courrier. Nous comptons sur votre précieuse collaboration pour communiquer ces présentes informations aux personnes concernées.

Nous vous souhaitons une belle marche vers la solennité de la Pentecôte. Que l'Esprit Saint nous donne l'audace de la foi : Notre Seigneur est ressuscité, il est vraiment ressuscité ! Bien fraternellement.

À Saint-Denis, le 08/04/2026,
Père Rodolphe EMARD, au nom du SDC.